Compte rendu du CHSCT-M du 22 mars 2017

Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ministériel (CHSCT-M) s'est réuni le 22 mars sous la présidence d'Anne Perret, inspectrice générale de l'agriculture.

Parmi les points abordés à l'ordre du jour, figuraient notamment l'expertise des services d'économie agricole, le rapport d'activité des ISST et le bilan des agressions signalées pour l'année 2016.

La CFDT était représentée par Géraldine Chadirat (SPAgri) et Jean-François Le Clanche (SGEN).

Une déclaration intersyndicale a été lue en début de séance (voir pièce jointe), portant notamment sur la situation dans les services d'économie agricole (SEA) et les risques psycho-sociaux (RPS), ainsi que sur les instances en charge de l'hygiène, de la sécurité, et des conditions de travail dans l'enseignement agricole.

La CFDT a complété cette intervention avec une interpellation (voir pièce jointe) concernant l'**influenza aviaire** et son impact sur la santé des agents des DRAAF et DD(CS)PP du Sud-Ouest, qui, pour la deuxième année consécutive, assument une

surcharge de travail importante pour organiser l'abattage massif de canards, et font face à la détresse des producteurs… avec pour seule perspective de devoir recommencer l'an prochain. Ne peut-on pas faire rapidement un retour d'expérience (« Retex ») de ces deux années de crise sanitaire, de sorte à produire des outils concrets, des méthodes, et à dimensionner les besoins en ressources humaines (y compris pour les renforts venus des autres départements) ?

> *L'administration a salué la mobilisation des agents en poste sur la zone touchée, et celle des agents de DD(CS)PP d'autres régions de France, venus appuyer leurs collègues, et dont le renfort a été salutaire. Une première phase de Retex est effectivement initiée, au sein de la DGAL, diligentée par l'INHESJ. À l'issue, une deuxième phase est prévue en services déconcentrés, incluant les IGAPS et les acteurs SST.*
>
> *Il est précisé que l'appui psychologique IAPR a été mobilisé sur deux DDPP.*

La CFDT a également sollicité un point d'actualité sur la situation à l'abattoir de porcelets de Feuchy (62), où les agents DDPP ont fait valoir le droit de retrait le 13 mars dernier suite à des fuites observées sur la cuve à CO2 (qui sert à anesthésier les animaux).

> *Il est précisé que l'abattage a été stoppé lundi 20, en vue*

d'un diagnostic technique et de réparations par l'industriel, après une visite sur site et un CHSCT exceptionnel de la DDPP le 16 mars. Il est souligné que toutes les actions menées, tant par l'administration, par l'industriel, que par les agents, l'ont été dans un profond respect des textes en vigueur et prévus pour de telles situations.

S'agissant des points à l'ordre du jour :

– expertise SEA : voir la communication spéciale CFDT et la diaporama de présentation du cabinet Orseu ;

– rapport d'activité des ISST du MAAF : deux sujets attirent notre attention :

- DRAAF fusionnées :

Les ISST relèvent les nombreux déplacements inter-sites, qui perturbent l'organisation des agents, les difficultés à construire une vraie communauté de travail, et plus grave, un déficit de dialogue social concomitant !…

Au vu de ce constat alarmant, **la CFDT renouvelle sa demande d'évaluation *in itinere* des fusions**. Plus d'un an après, il est temps de faire un premier diagnostic permettant d'ajuster, au besoin, les mesures d'accompagnement des services pour

solutionner les problèmes structurels qui ont émergé de cette réforme menée au pas de charge. Faudra-t-il, comme pour les SEA, attendre le point de non-retour pour qu'un plan d'action soit déclenché ?

● Réunions des CHSCT/CoHS :

Sur 13 CHSCT-REA, 4 ne se sont pas réunis en 2016, et 4 autres ne se sont réunis qu'une fois. Du côté des CoHS, par contre, seulement 9 ne se sont pas réunis (sur 200).

L'ensemble des organisations syndicales a réaffirmé avec insistance que **le dialogue social, particulièrement concernant les sujets SST, n'est pas une option !** et un rappel à l'ordre des présidents concernés est demandé.

La CFDT relève cependant dans le rapport des ISST que, lorsque les CoHS se saisissent des sujets de prévention et d'amélioration des conditions de travail, les instances fonctionnent mieux et la situation des agents s'améliore. Les exemples ne sont pas rares et la CFDT souhaite qu'ils fassent école et que la possibilité d'examiner ces questions au sein des communautés de travail des établissements soit retenue dans l'organisation pour la rentrée 2017.

– bilan 2016 des agressions signalées.

On observe une nette progression des agressions signalées (on passe de 23 en 2015 à 89 en 2016, dont 20% ont fait l'objet

d'une demande de soutien psychologique). Cela n'est probablement pas dû à une dégradation de la situation, mais plus probablement à la formalisation de la fiche de signalement et à la publication de la note de service afférente.

La CFDT salue les efforts réalisés par les services pour l'appropriation de ces outils, mais estime qu'on est encore loin d'une vision exhaustive de la situation. Elle engage chacun à consulter et utiliser ces documents, en cas de besoin. Le sujet sera aussi abordé au prochain CHSCT des DDI, où la CFDT sera présente.

DL intersyndicale CHSCTM 22 mars 2017

DL SPAgri CHSCTM 22 mars 2017 définitive

CR CHSCTM 22 mars 2017